



Extrait du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Cowansville tenue au lieu ordinaire de ses séances le 2 décembre 2014 à 20 h, le tout conformément à la Loi.

À laquelle assemblée il y avait quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Michel Charbonneau.

398-12-2014

Demande de dérogation à la réglementation municipale - Stationnement gratuit pour anciens combattants

Considérant que la Légion royale canadienne filiale #99 Cowansville, ayant comme objectif primaire d'assister nos vétérans dans le besoin, a présenté une demande à la Ville de Cowansville;

Considérant que le gouvernement du Québec a offert aux anciens combattants une plaque d'immatriculation exclusive aux vétérans, laquelle arbore un coquelicot rouge et noir ;

Considérant que cette plaque commémorative permet le stationnement gratuit aux vétérans;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

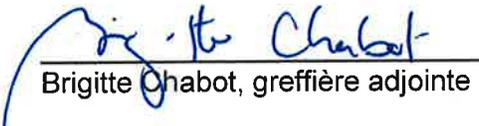
Et résolu :

D'autoriser la dérogation à la réglementation municipale afin de permettre le stationnement gratuit à Cowansville, aux vétérans ayant une plaque commémorative.

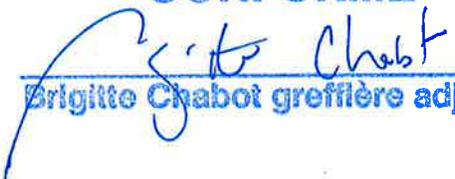
Que copie de la présente résolution soit transmise à la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité


Michel Charbonneau, maire suppléant


Brigitte Chabot, greffière adjointe

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**


Brigitte Chabot greffière adjointe